Marseille, le 12 juillet 2023

A l'attention des Parents des futurs élèves de 3ème,

Votre enfant sera en 3ème à la rentrée de septembre 2023.
La classe de 3ème est une classe de fin de cycle et d'orientation. Une séquence d'observation en milieu professionnel (stage en entreprise) obligatoire est insérée dans l'emploi du temps de l'année scolaire pour tous les élèves des classes de troisième, en application des dispositions de **l'article D. 332-14 du code de l'éducation**.

Cette séquence d'observation aura lieu du **LUNDI 18 au VENDREDI 22/12/2023.**

A compter du 15 juillet, un exemplaire de la convention de séquence d'observation est mis à votre disposition sur Ecole Directe dans DOCUMENTS.

Il est conseillé de commencer les démarches auprès des entreprises dès maintenant. Un point sera fait dès la rentrée.

Dès que le lieu du stage est trouvé, vous devez :

- *Faire compléter et signer la convention par l'entreprise d'accueil*
- *Signer cette convention (parents et élève),*
- *La remettre au **PROFESSEUR PRINCIPAL** pour signature par Madame LEGRAND **AU PLUS TARD le vendredi 15 novembre 2023**. **2 exemplaires signés vous seront ensuite remis (1 exemplaire FAMILLE + 1 exemplaire ENTREPRISE).***

Le lieu de stage sera soumis à l'approbation de Mme LEGRAND.

Restant à votre disposition pour de plus amples renseignements, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos cordiales salutations.

Les Professeurs Principaux

ECCOLY
Ecole – Collège Sainte Marie Blancarde
CS20281 – 159 bd Blancarde 13248 MARSEILLE Cedex 04
Tél : 04.91.18.50.20 – Fax : 04.91.49.84.58 - ✉ smb@eccoly.net